MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires
De Lyon

Labellisation du ministère
de la Justice 2024-2027

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Marché de maitrise d'œuvre pour les travaux de réfection de l'ergonomie du PCI et d'extension de la vidéo surveillance du Centre Pénitentiaire de SAINT QUENTIN FALLAVIER

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

NOTIFIE LE / /

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES AUVERGNE RHONE ALPES
Département des Affaires immobilières de Lyon
19 Rue Crépet
CS 70607
69366 LYON

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	Objet	Marché de maitrise d'œuvre pour les travaux de réfection de l'ergonomie du PCI et d'extension de la vidéo surveillance du Centre Pénitentiaire de SAINT QUENTIN FALLAVIER
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Avec
	Clauses sociales	Avec
	Clauses environnementales	Avec

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur 4
2 - Identification du co-contractant 4
2.1 - Identification des co-traitants 6
3 - Dispositions générales 8
3.1 - Objet 8
3.2 - Mode de passation 8
3.3 - Forme de contrat 8
4 - Prix 9
5 - Durée et Délais d'exécution 9
6 - Paiement 9
7 - Avance 10
8 - Nomenclature(s) 10
9 - Signature 10
ANNEXE N° 1 : RÉPARTITIONS DES HONORAIRES 13
ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 15
ANNEXE N° 3 : COÛTS JOURNALIERS SERVANT DE BASE AUX MODIFICATIONS DU MARCHÉ 16

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES AUVERGNE RHONE ALPES

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

N° de SIRET : 110 002 011 00044

Code service exécutant : FAC0000069.
Le comptable assignataire est la Direction Régionale des Finances Public Auvergne Rhône Alpes (DRFIP):
Hotel des Finances DRFIP Bloc 2
Service Factures Justice
3 Rue de la Charité
69268 Lyon Cédex 02

Pour CHORUS PRO, le service exécutant correspond au service facturier de la DRFIP Auvergne Rhône Alpes : code service FAC0000069.

Imputation budgétaire :

Budget	10702 - Programme Administration Pénitentiaire
Exercice	2026

N° de Tranche Fonctionnelle : TF053837
N° d'engagement juridique: EJ……

Si le numéro d'EJ n'est pas indiqué, se référer au courrier de notification.

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 26DAI0037 qui fait référence au CCAG - Maîtrise d'œuvre et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement [1], sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

2.1 - Identification des co-traitants

Co-traitant 1
Nom commercial et dénomination sociale :
.....
Adresse :
.....
.....
Courriel :
.....
.....
Numéro de téléphone :
.....
Numéro de SIRET :
.....
Code APE :
.....
Numéro de TVA intracommunautaire :
.....

Co-traitant 2
Nom commercial et dénomination sociale :
.....
Adresse :
.....
.....
Courriel :
.....
.....
Numéro de téléphone :
.....
Numéro de SIRET :
.....
Code APE :
.....
Numéro de TVA intracommunautaire :
.....

Co-traitant 3
Nom commercial et dénomination sociale :
.....
Adresse :
.....
.....
Courriel :

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

.....
Numéro de téléphone :
.....
Numéro de SIRET :
.....
Code APE :
.....
Numéro de TVA intracommunautaire :
.....

Co-traitant 4
Nom commercial et dénomination sociale :
.....
Adresse :
.....
Courriel :
.....
Numéro de téléphone :
.....
Numéro de SIRET :
.....
Code APE :
.....
Numéro de TVA intracommunautaire :
.....

Co-traitant 5
Nom commercial et dénomination sociale :
.....
Adresse :
.....
Courriel :
.....
Numéro de téléphone :
.....
Numéro de SIRET :
.....
Code APE :
.....
Numéro de TVA intracommunautaire :
.....

Co-traitant 6
Nom commercial et dénomination sociale :
.....
Adresse :
.....
Courriel :

.....
Numéro de téléphone :
.....
Numéro de SIRET :
.....
Code APE :
.....
Numéro de TVA intracommunautaire :
.....

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Marché de maitrise d'œuvre pour les travaux de réfection de l'ergonomie du PCI et d'extension de la vidéo surveillance du Centre Pénitentiaire de SAINT QUENTIN FALLAVIER

La Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon lance une opération sur le Centre Pénitentaire de Saint Quentin Fallavier (38).
Le présent document constitue le programme concernant l'opération de travaux d'extension de la vidéosurveillance et d'ergonomie du poste central de sécurité (PCI) au CP de Saint Quentin Fallavier.

Dans le cadre du remplacement de la vidéosurveillance de l'établissement par le partenaire de maintenance, l'opération consiste à revoir l'ergonomie du PCI, à l'agrandir si nécessaire pour optimiser les conditions de travail des agents et à rajouter des caméras en nombre suffisant pour couvrir toutes les zones de l'établissement.

CLAUSE PENITENTIAIRE:
" Les documents transmis dans le cadre de cette mise en concurrence (pièces, plans, ...) ne pourront en aucun cas être transmis, publiés ou photocopiés.
Ils doivent être immédiatement détruit par les candidats non retenus suite à la notification de la décision de la personne adjudicateur de ne pas les retenir. De même, ils devront être immédiatement détruit par le titulaire du marché au terme des garanties qui lui incombent. "
A titre de rappel l'article 434-35 du code pénal dispose " Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait, en quelque lieu qu'il se produise, de remettre ou de faire parvenir à un détenu, ou de recevoir de lui et de transmettre des sommes d'argent, correspondances, objets ou substances quelconques ainsi que de communiquer par tout moyen avec une personne détenue, en dehors des cas autorisés par les règlements. La peine est portée à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende si le coupable est chargé de la surveillance de détenus ou s'il est habilité par ses fonctions à pénétrer dans un établissement pénitentiaire ou à approcher, à quelque titre que ce soit, des détenus "

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations du maitre d'œuvre seront réglées par un prix global et forfaitaire (forfait de rémunération).

La part de l'enveloppe prévisionnelle du maitre de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à 1 500 000,00 € HT.

Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues au CCAP.

Le taux de rémunération (t) est fixé à : %

Le forfait de rémunération est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération t par le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage. Il est fixé à :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses Avenants.

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 28 mois (y compris GPA).

Durée prévisionnelle des travaux : La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 10 mois.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	

BIC	

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat accepte de percevoir l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ OUI

☐ NON

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71300000-1	Services d'ingénierie

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement [1]

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre [avec PSE et variante éventuelle(s)] acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT : Euros
TVA (taux de%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :
.....

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par décision du 29 septembre 2026.

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : RÉPARTITIONS DES HONORAIRES

Forfait de rémunération : Euros H.T.
Taux de rémunération : %

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 1 500 000,00 € HT

Les autres missions et missions complémentaires sont rémunérées sur la base d'un montant HT à caractère définitif indiqué ci-après.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur honoraire %	Total global HT	Répartition par cotraitant				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
EXE1	10,00 %						
APS	10,00 %						
APD	10,00 %						
PRO	15,00 %						
ACT	10,00 %						
VISA	10,00 %						
DET	20,00 %						
AOR	15,00 %						
TOTAL	100.0 %						

Eléments de mission	Montant HT	Répartition par cotraitant				
		Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
OPC						
SSI						

Signatures et cachets

ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..…..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

ANNEXE N° 3 : COÛTS JOURNALIERS SERVANT DE BASE AUX MODIFICATIONS DU MARCHÉ

Cotraitants	Nature de l'intervenant			
	Préciser la qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant - Technicien / Autres (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant - Technicien / Autres (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant - Technicien / Autres (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Direction / Chef de projet / Assistant - Technicien / Autres (Montant journée)
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT